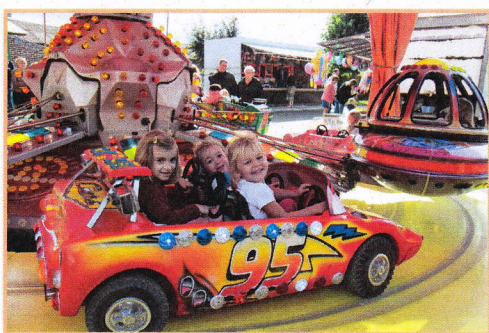




INFORMATIONS COMMUNALES

12 Septembre 2015



POUR VOTER EN DECEMBRE, INSCRIVEZ VOUS AVANT LE 1^{er} OCTOBRE !

Les élections régionales ont lieu les 6 et 13 Décembre 2015.

Une ouverture exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales vous permet de vous inscrire sur la liste

d'Oresmaux **jusqu'au 30 Septembre !**

Vous trouverez le Cerfa d'inscription n° 12669*01 sur notre site internet www.oresmaux.fr

(Vos démarches > Elections) ou à la mairie.



Les jeunes ayant 18 ans entre les dernières élections de mars et le 5 décembre 2015, sont inscrits d'office.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous en assurer.

Les cartes d'électeurs seront disponibles au bureau de vote.



NOUVEAUX TARIFS POUR UNE NOUVELLE SALLE !

Au cours des dernières manifestations, les participants aux festivités ont pu remarquer et apprécier la rénovation de notre salle polyvalente.

Lors de la réunion de conseil du 3 Septembre dernier, les conseillers ont voté, à la majorité (1 contre et 13 pour), l'augmentation du prix de location de la salle polyvalente :

	Habitants	Personnes extérieures
Week-end (vendredi 17h30 au dimanche 22h00)	250.00 €	450.00 €
La journée (en semaine)	150.00 €	250.00 €
Professionnels / journée	400.00 €	400.00 €
Vaisselle / couvert/ par personne	1.00 €	1.00 €
Electricité/Chauffage*	Sur relevé	Sur relevé
Heure supplémentaire	15.00 €	15.00 €
Caution**	700.00 €	700.00 €
Les associations bénéficient de la gratuité de la salle 1 fois par an. Le non-respect de l'horaire (22h le dimanche) vous sera facturé 50 €		

*Relevé de compteur et facturation au tarif du kWh en vigueur.

** La caution est à déposer lors de la réservation de la salle.



SKATE PARK



Nous sommes heureux de constater que le multisport installé en juillet dernier a permis à beaucoup de jeunes de se divertir cet été !

Pour rassurer tous nos petits impatients et leurs parents, la livraison et l'installation du Skate-park sont attendues fin du mois.

Le constructeur n'a pas pu livrer les agrès dans les délais prévus et espérés.



FRUITS ET LÉGUMES



Envie de fruits et légumes frais ?

Guillaume DUBOIS vous attend

sur la place de la salle polyvalente tous les jeudis de 8h30 à 12h30 !



DES PETITES MAINS AU SERVICE DU TÉLÉTHON

L'atelier « trico'thé et café crochet » de la bibliothèque a confectionné, et mettra en vente, des bonnets et tours de cou au profit du TÉLÉTHON.



RECENSEMENT MILITAIRE

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Nous vous remettrons alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !



Comme prévu, l'aménagement du nouveau lotissement a permis l'ouverture d'une quatrième classe dans notre école !

Nous sommes satisfaits de vous annoncer que notre école **passé de 72 à 87 élèves** répartis comme suit :



✂ Mme PROST Corinne, Directrice : CM1 & CM2 = 15 élèves

✂ Mme CAUVIN Marie : CE1 & CE2 = 19 élèves

✂ Mme GRUIT FRITZ Sandrine : GS & CP = 23 élèves

Aidée par Pauline, ATSEM

✂ Mme DEMBSKI-POUSSIN Ludivine : Maternelle = 30 élèves

Aidée par Odette ATSEM

Pour le périscolaire et la cantine, vos enfants sont encadrés par :

✂ Directrice : Mathilde FAUQUEMBERGUE

✂ Matin et soir : Thérèse et Elise

✂ Cantine : Thérèse, Dominique & Pauline

✂ Soir : Thérèse et Elise

Nous souhaitons une bonne rentrée à toute l'équipe enseignante ainsi qu'aux agents du périscolaire.

DÉGRADATIONS MYSTÈRES ...

Plusieurs dégradations ont été constatées dans la commune :

- Un candélabre Rue Mamou a été accroché par un engin agricole. Coût du remplacement 1 681 € TTC à la charge de la commune.
- Près d'un champ fraîchement déchaumé, un chemin a été détérioré afin d'éviter que cela se dégrade davantage au fil du temps, le conseil municipal a décidé de le réparer !



Le grillage de la lagune a été coupé sur toute la hauteur, il devra être remaillé pour la sécurité de tous.

PENSEZ A ELAGUER VOS HAIES



Pour la sécurité de tous, veillez à ce que vos haies ne débordent pas sur les trottoirs et les routes, gênant les piétons et la visibilité des automobilistes.

Merci par avance de votre compréhension.